

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DASCO 26G Divers collèges publics-Dotations 2015 (93 385 euros) au titre du Fonds Commun Départemental des Services d'Hébergement.

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu la délibération 1985 GM 139 du Conseil de Paris du 25 novembre 1985, autorisant l'institution d'un Fonds commun départemental des services d'hébergement des collèges parisiens ;

Vu la délibération 2001 DASCO 29 G du Conseil de Paris du 22 octobre 2001, portant approbation des modalités de gestion et d'attribution des fonds collectés au titre du Fonds commun départemental des services d'hébergement ;

Vu la délibération 2010 DASCO 1 G du Conseil de Paris des 10 et 11 mai 2010, portant approbation des modalités de tarification et financement des services de restauration scolaire et d'internat des collèges publics parisiens, hormis ceux qui sont situés dans un ensemble immobilier comportant à la fois un collège et un lycée ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, soumet à son approbation les dotations attribuées aux collèges en 2015 au titre du Fonds commun départemental des services d'hébergement ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvées les dotations attribuées comme suit aux collèges en 2015, au titre du Fonds Commun Départemental des Services d'Hébergement, pour un montant total de 93 385 euros :

Nom de l'établissement	Objet des dotations	Montant
COLLEGE PIERRE ALVISET 88, RUE MONGE 75005 PARIS	remplacement du groupe froid de la chambre froide positive du self.	2 759
COLLEGE RAYMOND QUENEAU 66, BOULEVARD SAINT MARCEL 75005 PARIS	remise en état du convoyeur à plateaux.	1 786
COLLEGE RAYMOND QUENEAU 66, BOULEVARD SAINT MARCEL 75005 PARIS	remise en état du convoyeur à cordes SOPACOM.	2 687
COLLEGE CONDORCET 61, RUE D'AMSTERDAM 75008 PARIS	installation d'une dépose plateaux à convoyeur et de deux bancs de tri.	29 201
COLLEGE CONDORCET 61, RUE D'AMSTERDAM 75008 PARIS	création d'une ligne électrique destinée à l'alimentation du futur convoyeur à plateaux.	732
COLLEGE CONDORCET 61, RUE D'AMSTERDAM 75008 PARIS	participation à l'achat d'un ensemble de pré-tri mobile.	2 190
COLLEGE LA GRANGE AUX BELLES 158, QUAI DE JEMMAPES 75010 PARIS	remplacement de diverses pièces d'une sauteuse de marque Charvet.	2 777
COLLEGE LA GRANGE AUX BELLES 158, QUAI DE JEMMAPES 75010 PARIS	changement du groupe compresseur d'une armoire réfrigérée.	1 197
COLLEGE ALAIN FOURNIER 87, RUE LEON FROT 75011 PARIS	acquisition d'une fontaine à eau et de petits matériels de restauration.	1 638
COLLEGE ALAIN FOURNIER 87, RUE LEON FROT 75011 PARIS	fourniture et pose d'un meuble neutre en zone de distribution.	1 908
COLLEGE BEAUMARCHAIS 124-126, RUE AMELOT 75011 PARIS	remplacement d'une armoire de maintien en température.	3 668
COLLEGE BEAUMARCHAIS 124-126, RUE AMELOT 75011 PARIS	recherche de fuite et rechargement en gaz du groupe compresseur des chambres froides positives.	951
COLLEGE BEAUMARCHAIS 124-126, RUE AMELOT 75011 PARIS	démontage, enlèvement, transport et pose d'une friteuse.	840
COLLEGE GEORGES COURTELINE 48, AVENUE DU DOCTEUR A. NETTER 75012 PARIS	remplacement d'un adoucisseur d'eau.	949
COLLEGE GEORGES COURTELINE 48, AVENUE DU DOCTEUR A. NETTER 75012 PARIS	remise en état d'une fontaine réfrigérée.	399

Nom de l'établissement	Objet des dotations	Montant
COLLEGE GUY FLAVIEN 6, RUE D'ARTAGNAN 75012 PARIS	démontage, enlèvement, transport et pose d'une friteuse.	840
COLLEGE VINCENT D'INDY 8, AVENUE VINCENT D'INDY 75012 PARIS	remise en état du bain-marie de la ligne de self.	639
COLLEGE ELSA TRIOLET 9, RUE YEO THOMAS 75013 PARIS	remplacement d'un compresseur de chambre froide et remise à niveau des équipements de cuisson gaz.	3 502
COLLEGE GUSTAVE FLAUBERT 82, AVENUE D'IVRY 75013 PARIS	remplacement d'un compresseur de la chambre froide négative.	1 069
COLLEGE GUSTAVE FLAUBERT 82, AVENUE D'IVRY 75013 PARIS	remplacement du compresseur de la chambre froide négative de marque "Friga Bo".	1 193
COLLEGE GUSTAVE FLAUBERT 82, AVENUE D'IVRY 75013 PARIS	remplacement d'un adoucisseur d'eau pour un four mixte.	750
COLLEGE MOULINS DES PRES 18, RUE DU MOULIN DES PRES 75013 PARIS	remplacement de diverses pièces d'une armoire froide positive.	677
COLLEGE MOULINS DES PRES 18, RUE DU MOULIN DES PRES 75013 PARIS	acquisition de trois chariots en inox.	1 679
COLLEGE CLAUDE DEBUSSY 4, PLACE DU COMMERCE 75015 PARIS	remplacement de l'adoucisseur d'un lave-vaisselle.	1 151
COLLEGE CLAUDE DEBUSSY 4, PLACE DU COMMERCE 75015 PARIS	remise en état d'une armoire froide négative.	1 431
COLLEGE DE STAEL 14, RUE DE STAEL 75015 PARIS	acquisition d'une laveuse à avancement ainsi que fourniture et mise en place d'un adoucisseur d'eau.	2 943
COLLEGE DE STAEL 14, RUE DE STAEL 75015 PARIS	remplacement des 450 plateaux du self.	2 376
COLLEGE DANIEL MAYER 2, PLACE HEBERT 75018 PARIS	remplacement de diverses pièces d'un four Frima Combi Steamer.	1 344
COLLEGE DANIEL MAYER 2, PLACE HEBERT 75018 PARIS	acquisition de 35 tables à dégagement latéral ainsi que diverses réparations d'équipements de cuisine.	3 997
COLLEGE EDGAR VARESE 16/18, RUE ADOLPHE MILLE 75019 PARIS	remise en état du système de relevage sur une sauteuse.	1 991

Nom de l'établissement	Objet des dotations	Montant
COLLEGE EDGAR VARESE 16/18, RUE ADOLPHE MILLE 75019 PARIS	réparation de la vitrine réfrigérée du self.	1 544
COLLEGE EDGAR VARESE 16/18, RUE ADOLPHE MILLE 75019 PARIS	acquisition d'une armoire négative.	4 365
COLLEGE GUILLAUME BUDE 7-15, RUE JEAN QUARRE 75019 PARIS	remplacement d'une sauteuse.	8 212
TOTAL		93 385

Article 2 : La dépense correspondante est imputée sur un compte hors budget, ouvert à cet effet à la Direction générale des finances publiques de Paris (CHB n°4532).

Article 3 : Le reliquat disponible sur le Fonds commun départemental des services d'hébergement s'élève à 141 429,87 euros au 31 décembre 2015. Il sera attribué au cours des exercices 2016 et suivants.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO